



COMMUNE DE CUFFIES

02880 CUFFIES

Tél. : 03.23.59.89.50

Fax : 03.23.59.89.51

e-mail : mairie@cuffies.net

NOTE D'INFORMATION

Les Temps d'Activités Périscolaires pour l'année scolaire 2016/2017 se dérouleront sur une après-midi : le vendredi de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez inscrire votre enfant par période :

- Période 1 : de la rentrée des classes jusqu'aux vacances de Noël, c'est-à-dire du 01/09/2016 au 16/12/2016.
- Période 2 : de la rentrée des vacances de Noël jusqu'aux vacances de printemps, c'est-à-dire du 03/01/2017 au 07/04/2017.
- Période 3 : de la rentrée des vacances de printemps jusqu'aux vacances d'été, c'est-à-dire du 24/04/2017 au 07/07/2017.

Le formulaire d'inscription ou de non-inscription est à rendre **obligatoirement** à la mairie de CUFFIES avant le **24 juin 2016**.

Le formulaire d'inscription doit être rendu accompagné du paiement, pour les enfants de CUFFIES : 25 € par enfant et par période et pour les enfants de l'extérieur : 60 € par enfant et par période.

Pour les enfants des communes regroupées : BIEUXY, CHAVIGNY et LEURY, le formulaire d'inscription sera rendu sans le paiement. Le règlement sera directement adressé aux communes regroupées.



INSCRIPTION AUX TAP POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 – PERIODE 1
De la rentrée des classes jusqu'aux vacances de Noël, soit du 01/09/2016 au 16/12/2016.

Nom : Prénom :

Classe en 2016/2017 :

Inscription : OUI NON

NOM et prénom du représentant légal :

Adresse :

Tél (domicile) : Tél (portable) : Tél (travail) :

Personne à contacter en cas de besoin :

Le fait d'inscrire mon enfant aux Temps d'Activités Périscolaires constitue une autorisation de sortie pédestre encadrée par le personnel communal, de l'école de CUFFIES aux lieux où se dérouleront les activités.

Pièces à joindre au formulaire d'inscription :

1. Attestation d'assurance extra-scolaire pour l'année 2016/2017.
2. Autorisation relative au droit à l'image.

Fait à le... /... /
(Signatures des parents précédées de la mention 'Lu et Approuvé')